



Pêcheurs plaisanciers. Des vœux et des projets

22 janvier 2013 -

Samedi en fin d'après-midi, Michel Le Guen, président de l'Amicale des pêcheurs plaisanciers, avait convié Nadine Servant, maire; Jean-Yves Téphany, chargé de la pêche et de la plaisance; David Pliquet, chargé du tourisme et du cadre de vie; la SNSM et les adhérents pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Dans son discours, le président a rappelé le respect de la réglementation et des règles de sécurité: «Nous sommes particulièrement vigilants sur ces points». Il est revenu sur le problème soulevé par la fédération concernant la déclaration en ligne pêche maritime de loisir, en place depuis le mois de juin. «Notre fédération nous a demandé de ne pas nous inscrire à cette déclaration car, pour le moment, ce n'est pas très clair. Nos adhérents sont, pour la majorité, des seniors pour lesquels l'usage de l'outil informatique n'est pas une évidence».

Une lettre adressée au maire

Après avoir remercié les différents partenaires, le président a voulu revenir brièvement sur l'augmentation des taxes d'amarrage, qui mobilise l'amicale et l'association Camaret plaisance. Une lettre commune est adressée au maire, pour souligner qu'à l'augmentation de 3% vient s'ajouter le prix du grutage et du carénage. Un déplacement est prévu le 16 février au Salon européen des pêches en mer, à Nantes. Un car a été retenu. Il reste quelques places. Les personnes intéressées peuvent se rendre au local où se tient une permanence le samedi matin ou sur le site internet de l'Amicale des pêcheurs plaisanciers.